



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**fête de la
Science**

Appel à projets international

Participez à la prochaine édition de la Fête de la science
du 3 au 13 octobre 2025 sur le thème « Intelligence(s) »

Initiée par Hubert Curien en 1991 et portée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Fête de la science propose à tous les publics, des milliers d'événements originaux et participatifs, en France comme à l'étranger.

La Fête de la science est l'occasion de sensibiliser les publics aux enjeux de la recherche et à la démarche scientifique, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique et de susciter des vocations chez les jeunes.

Lors de cet événement, des milliers de scientifiques, enseignants, personnels de la recherche, médiateurs, bibliothécaires partagent avec les publics leurs connaissances et leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples animations : visites de laboratoires pour découvrir les coulisses de la recherche, cafés des sciences pour apprendre autour d'un verre, spectacles vivants pour une expérience entre art et science, expérimentations dans un FabLab pour toucher la science des doigts ou encore promenade dans les nombreux villages des sciences, véritables lieux de rencontre au cœur des villes. Il y en a pour tous les goûts et forcément près de chez vous !

Toutes les informations sur le site www.fetedelascience.fr

METTRE EN ŒUVRE UN ÉVÉNEMENT

Qui peut participer ?

Acteurs scientifiques, culturels ou pédagogiques, chacun peut participer à la Fête de la science et intégrer le programme national (sous réserve de validation de l'événement par le comité de labellisation). C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cette manifestation !

Quand ?

L'édition 2025 de la Fête de la science se déroulera du 3 au 13 octobre 2025 en France métropolitaine, en Outre-mer et à l'étranger.

Où et comment ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans un village des sciences. L'accès doit être libre et gratuit, les réservations sont autorisées si nécessaire.

Sous quelle forme ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez proposer :

- **Un événement ponctuel** : atelier, jeu, conférence, exposition, rencontre/débat, spectacle, visite de site... Cette forme de participation peut faire partie d'un « événement multi-animations ».
- **Un événement multi-animations**, a minima deux événements ponctuels liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les événements sont proposés :
 - ◇ Un village des sciences est un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique, au cœur des villes et des villages. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des ingénieurs, des acteurs culturels, des bénévoles d'associations...
 - ◇ Un festival est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.
 - ◇ Un parcours scientifique est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) proposés sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur (thématique et programmation commune, jeu de piste...).
 - ◇ **NOUVEAU – Nuit de la science** est un événement organisé en nocturne, le premier vendredi de la Fête de la science, soit le vendredi 3 octobre 2025 et rassemblant dans une ambiance festive, plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques.

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! En présentiel et/ou en ligne. Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : une information scientifique de qualité, adaptée au public, proposée gratuitement dans un cadre convivial !

Pour qui ?

Les événements de la Fête de la science visent à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à tous les publics et à tous les âges (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux ou passionnés de sciences...). Ils peuvent être réservés à un public scolaire. En revanche, ils ne peuvent pas être dédiés aux professionnels.

Et avec quels objectifs ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux.
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre chercheurs et citoyens.
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité.
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche.
- Valoriser le travail de la communauté scientifique.
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public.
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.

Quelle est la thématique nationale ?

Le thème de l'édition 2025 de la Fête de la science est « Intelligence(s) »

Chaque jour, l'actualité met en lumière les performances mais aussi les dangers du développement spectaculaire de l'intelligence artificielle (IA). Au centre d'une compétition acharnée au niveau mondial, l'IA s'immisce dans tous les domaines, ouvrant ainsi les portes vers une nouvelle révolution. La machine pourrait-elle un jour devenir plus « intelligente » que l'humanité ? Mais de quelle intelligence parle-t-on ?

L'intelligence a longtemps été perçue comme le propre de l'humain. Au début du XX^e siècle, l'intelligence devient palpable, presque mathématique à travers l'introduction du concept de quotient intellectuel. L'intelligence se résume alors à un chiffre. Les dernières avancées scientifiques démontrent qu'elle existe sous des formes aussi variées que nuancées. Du comportement des cellules aux capacités étonnantes des plantes, des prouesses cognitives des animaux à l'émergence de l'IA, la notion d'intelligence se manifeste de multiples manières et défie notre pensée.

L'édition 2025 de la Fête de la science invite le public à explorer toutes les formes d'intelligence et à repenser ce que signifie « être intelligent », au-delà des frontières humaines.

L'intelligence artificielle, une thématique au cœur de l'actualité

Sommet pour l'action de l'IA

À l'initiative du président de la République, la France accueille les 10 et 11 février 2025 des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables d'organisations internationales, des chefs d'entreprises privées de toute taille ainsi que des représentants de premier plan du monde universitaire et de la société civile à l'occasion du Sommet pour l'action sur l'IA. Ce Sommet aborde cinq thèmes essentiels : l'IA au service de l'intérêt public ; l'avenir du travail ; l'innovation et la culture ; l'IA de confiance et la gouvernance mondiale de l'IA.

COMMENT PARTICIPER À LA FÊTE DE LA SCIENCE 2025 ?

Tout porteur de projet qui souhaite participer à l'édition 2025 de la Fête de la science à l'étranger doit faire une demande de labellisation. Pour toute question, le porteur de projet peut se rapprocher de la coordination nationale.

ATTENTION : la clôture des labellisations « Fête de la science 2025 » à l'étranger est fixée au 30 juin 2025. Au-delà de cette date, les événements pourront figurer sur le site national de la Fête de la science mais ne pourront pas faire partie de la sélection des événements adressée aux journalistes.

Obtenir le label « Fête de la science »

Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science » et de bénéficier ainsi de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de la coordination nationale. Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la charte de la Fête de la science déterminée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment :

- les dates ;
- la gratuité ;
- les valeurs de partage, de créativité, de convivialité, de responsabilité ;
- la qualité scientifique et culturelle.

➔ Découvrir la [charte de la Fête de la science](#).

Participer à l'édition 2025

Vous souhaitez mettre en place un ou plusieurs événements « Fête de la science » à l'étranger ? Merci de bien vouloir respecter les étapes suivantes :

1) Se connecter à son compte ou créer un nouveau compte sur le site www.fetedelascience.fr

Le porteur de projet peut contribuer depuis l'espace connecté soit :

- en cliquant sur l'onglet « [Se connecter](#) » s'il a déjà un compte, en cas de mot de passe oublié, cliquer sur l'onglet « [Mot de passe oublié](#) » ;
- en créant un nouveau compte en cliquant sur l'onglet « [Créer un nouveau compte](#) ».

2) Renseigner votre organisation

Afin de gagner en clarté sur l'identité des contributeurs du site, le porteur de projet doit indiquer s'il fait partie d'une organisation (rechercher celle-ci dans la liste des organisations existantes ou bien l'ajouter si elle n'existe pas). Ceci est possible via l'espace « Mon profil » depuis le tableau de bord de l'espace connecté. En cas de doute, consulter les tutoriels vidéos sur la page « [Le coin des organisateurs](#) » sur le site officiel de la Fête de la science.

3) Renseigner le formulaire d'inscription d'un événement

Pour savoir comment enregistrer un événement, rendez-vous sur la page [« Le coin des organisateurs »](#) sur le site officiel de la Fête de la science.

Attention, les informations que vous renseignez sur le formulaire d'inscription constituent la fiche de l'événement qui sera mise en ligne sur le site de la Fête de la science, et a donc pour but d'inviter le public à participer. Aussi, il est essentiel d'ajouter un texte accrocheur, un maximum d'informations, et un visuel attractif de bonne qualité, dont vous disposez des droits d'utilisation et pour lesquels vous indiquez les crédits (le visuel de la Fête de la science, une photo que vous avez prise, une image prise dans une banque en ligne d'images libres de droits...).

4) Contacter la coordination nationale

Une fois votre événement créé dans votre tableau de bord, merci de bien vouloir envoyer un message à la coordination nationale de la Fête de la science :

fetedelascience@recherche.gouv.fr

Chaque événement sera étudié par le comité de labellisation. Si une réponse favorable est donnée à votre événement, un courriel vous sera envoyé et votre événement sera mis en ligne dans le programme du site fetedelascience.fr destiné à la communication auprès des publics et des journalistes.

LA COMMUNICATION

Le rôle du porteur de projet

La communication locale autour des actions est à la charge des porteurs de projet. Le porteur de projet est invité à assurer la communication sur son territoire et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports auprès de ses partenaires et relais locaux.

Le kit de communication

Les logos, charte graphique, visuels, bannières Web... seront communiqués au porteur de projet par la coordination nationale une fois son événement labellisé. Si le porteur de projet souhaite développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, il doit obligatoirement mentionner que le projet est labellisé « Fête de la science » (en respectant la charte graphique de la Fête de la science, et notamment le positionnement des logos). De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination nationale.

DES QUESTIONS ?

Coordination nationale et internationale :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contact : fetedelascience@recherche.gouv.fr